

**CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2**

**PLAN D'ÉDUCATION TRIENNAL  
2008 – 2011**



***Instruire l'avenir!***

Approuvé le 17 juin 2008

### Les défis à relever en 2008-2009

- ✓ Miser les efforts de tous les intervenants du Conseil sur le rendement scolaire des élèves à tous les niveaux
- ✓ Revendiquer l'équivalence de nos édifices scolaires
- ✓ Gérer la croissance des effectifs scolaires représentant une augmentation de 31% depuis les trois dernières années
- ✓ Ajouter la 12<sup>e</sup> année à Gabrielle-Roy
- ✓ Ouvrir une école catholique de niveaux 7-8 dans le Sud d'Edmonton, sinon installer deux autres salles de classes mobiles à Maurice-Lavallée
- ✓ Obtenir de la Province après cinq ans de demande, la construction d'un projet conjoint avec Grande Yellowhead Regional Division pour Jasper Jr/Sr High School et l'école Desrochers à Jasper
- ✓ Peaufiner le nouveau modèle d'appui qui fournit plus de temps aux enseignants pour la préparation et les suivis des PIEL
- ✓ Bonifier le modèle d'appui aux élèves ayant des besoins spéciaux en retenant les services d'une troisième psychoéducatrice et une éducatrice spécialisée à temps plein pour les écoles d'Edmonton
- ✓ Accès plus fréquent des services de la conseillère pédagogique en adaptation scolaire pour les écoles à l'extérieur d'Edmonton
- ✓ Implanter la Phase III du PARSA misant sur l'évaluation au service de l'apprentissage
- ✓ Lancer une campagne de recrutement auprès des quelques 9 500 élèves ayants droit qui fréquentent des écoles d'immersion et anglaises sur notre territoire
- ✓ Retenir un plus grand pourcentage d'élèves déjà inscrits dans les écoles du Conseil
- ✓ Acheter, des écoles anglaises, des cours du niveau secondaire à Jasper, Wainwright, Saint-Albert, Red Deer et Fort McMurray
- ✓ Appuyer les prématernelles opérant dans les écoles Boréal, Saint-Christophe, Citadelle, Desrochers, La Mission et La Prairie, là où les effectifs limités rendent difficile l'autosuffisance financière
- ✓ Implanter la deuxième année des services en francisation auprès d'enfants d'âge préscolaire
- ✓ Obtenir notre juste part du financement attribué aux autorités de santé pour continuer à employer un conseiller en comportement
- ✓ Travailler de près avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter les activités du travailleur en établissement dans les écoles d'Edmonton, un projet subventionné par Citoyenneté Canada qui entre dans sa deuxième année
- ✓ Mettre en œuvre le Plan triennal en TIC
- ✓ Travailler de près avec le Comité d'acquisition d'une école secondaire à Saint-Albert pour ouvrir une école secondaire sur le site du Servus Leisure Centre
- ✓ Peaufiner l'implantation des programmes de Connaissance et Employabilité à Maurice-Lavallée et à Gabrielle-Roy pour répondre aux besoins des élèves sous-scolarisés, souvent ceux nouvellement arrivés ou issus de l'immigration
- ✓ Mettre en œuvre et financer le Plan d'action en construction identitaire
- ✓ Gérer efficacement le Conseil scolaire le plus épars de la province avec une enveloppe administrative limitée à 6%
- ✓ Faire comprendre à la province qu'elle a des obligations pour financer la maternelle à temps plein
- ✓ Mettre en œuvre les programmes et services liés au projet en Santé mentale subventionné par l'Alberta Mental Health Board

## **Objectifs et résultats établis par le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire Centre-Nord**

Le ministère de l'Éducation demande que les autorités scolaires et les écoles adressent dans leurs plans des exigences relatives aux secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration. Le Conseil scolaire a incorporé dans son plan triennal des stratégies qui tiennent compte des secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration et ce, en fonction de ses résultats.

Le plan d'action triennal en éducation fait état des objectifs et des résultats que visent le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles au cours des trois prochaines années scolaires 2008-2009 à 2010-2011. Ce plan du Conseil scolaire est axé sur l'apprentissage des élèves et le plein épanouissement de leur identité francophone. Le plan a été inspiré des plans triennaux des années précédentes, des consultations auprès des directions d'école tenues et de la retraite des conseillers.

## **Énoncé des responsabilités**

Le plan d'éducation du Conseil scolaire Centre-Nord pour les trois années à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 a été préparé sous la direction du Conseil scolaire, conformément aux responsabilités énoncées dans la *School Act* et la *Government Accountability Act*. Le présent plan d'éducation a été élaboré dans le cadre des plans triennaux et financiers du gouvernement provincial. Le Conseil scolaire s'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan.

## **Communication et distribution du plan triennal**

Conformément aux exigences d'Alberta Education, le plan éducatif sera publié sur le site WEB du Conseil scolaire au [www.csrcn.ab.ca](http://www.csrcn.ab.ca). Un sommaire du plan sera distribué aux parents via l'Écho et les points saillants du plan seront communiqués au grand public par l'entremise d'un article dans les journaux locaux et dans les circulaires des écoles aux parents.

**Sommaire globale du pilier de responsabilisation  
Conseil scolaire du Centre-Nord — 2006-2007**

Goal	Catégorie de Mesure	Rendement du Catégorie de Mesure	Mesure	Résultats du Conseil			Résultats provinciaux			Mesure d'évaluation		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous.	Écoles sécuritaires et bienveillantes	Problématique	Sécuritaire et bienveillante	<b>84,2</b>	87,6	86,5	<b>84,2</b>	84,4	82,7	Intermédiaire	Déclin	Problématique
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Acceptable	Choix de cours	<b>75,5</b>	78,0	78,4	<b>78,5</b>	78,1	76,9	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Qualité de l'éducation de base	<b>85,8</b>	88,9	89,6	<b>87,6</b>	87,7	86,0	Intermédiaire	Déclin	Problématique
			Taux d'abandon scolaire	<b>5,3</b>	3,5	5,4	<b>4,7</b>	4,9	5,3	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Taux d'achèvement (3 ans)	<b>74,0</b>	78,1	75,4	<b>70,4</b>	70,4	69,1	Élevée	Maintien	Bonne
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Problématique	Tests de rendement « Acceptable »	<b>82,1</b>	83,2	85,0	<b>76,9</b>	77,0	77,3	Intermédiaire	Déclin	Problématique
			Tests de rendement « Excellence »	<b>13,6</b>	15,9	17,9	<b>19,1</b>	19,4	19,4	Basse	Déclin	Problématique
	Rendement des élèves 10-12	Excellent	Diplôme « Acceptable »	<b>87,7</b>	89,7	88,8	<b>84,7</b>	85,7	85,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Diplôme « Excellence »	<b>27,2</b>	23,8	24,5	<b>23,0</b>	23,0	22,0	Très élevée	Maintien	Excellent
			Taux de participation	<b>68,6</b>	67,0	63,6	<b>53,7</b>	53,5	52,4	Très élevée	Maintien	Excellent
			Admissibles aux bourses Rutherford	<b>44,4</b>	37,3	34,9	<b>37,2</b>	35,3	33,9	Élevée	Amélioration	Bonne
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Acceptable	Taux de transition (4 ans)	<b>39,8</b>	41,6	40,8	<b>39,5</b>	37,0	34,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Préparation pour le monde du travail	<b>77,6</b>	84,3	87,3	<b>77,1</b>	77,0	74,7	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique
Citoyenneté			<b>73,5</b>	79,5	78,7	<b>76,6</b>	76,8	74,8	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique	
Objectif 3 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	Acceptable	Implication des parents	<b>77,3</b>	78,1	78,8	<b>77,5</b>	77,9	76,0	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
	Amélioration continue	Problématique	Amélioration d'école	<b>72,2</b>	77,2	77,8	<b>76,3</b>	76,8	73,2	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique

### Trois objectifs et résultats connexes sont établis par le ministère de l'Éducation:

#### **Premier objectif : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous**

- Résultat 1 Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant aux élèves.
- Résultat 2 Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
- Résultat 3 Les besoins des élèves à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.
- Résultat 4 Les élèves terminent leurs études secondaires.

#### **Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves**

- Résultat 5 Les élèves atteignent des résultats d'apprentissage de norme élevée.
- Résultat 6 Les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont de bon rendement.
- Résultat 7 Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Résultat 8 Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Résultat 9 Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

#### **Troisième objectif : Autorité scolaire hautement réceptif et responsable**

- Résultat 10 L'autorité scolaire entretient des relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.
- Résultat 11 L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

### Trois objectifs sont établis par le Conseil scolaire Centre-Nord:

- Résultat 12 Les écoles du CSCN garantissent la pérennité du fait français.
- Résultat 13 Les écoles catholiques du CSCN font la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.
- Résultat 14 Les écoles publiques du CSCN font la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.

## Nouvelles priorités et priorités en cours du Conseil scolaire Centre-Nord – 2008-2011

<b>Objectif provincial 1</b>	Les élèves ont la possibilité d'un apprentissage de grande qualité.
<b>Résultat provincial 1</b>	Les écoles fournissent un milieu sécuritaire et bienveillant aux élèves.
<b>Mesure provinciale 1.1</b>	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice.

Résultat 1.1* 2006-2007		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	84,2	84,2
Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	86,5	82,7

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Global
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies : Des écoles bienveillantes et sécuritaires.**

**Cibles : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la sécurité des écoles et la bienveillance des élèves.**

- |   |  |
|---|--|
| a Les écoles offriront un environnement sain et sécuritaire où les élèves apprennent l'importance du respect, de l'entraide et d'un traitement équitable. |  |
|---|--|

b	Le Conseil introduira l'année I du projet en santé mentale en concentrant les efforts de la coordonnatrice et des trois employés aux écoles Gabrielle-Roy, Maurice-Lavallée, du Nord et Père-Lacombe.	
c	Le Conseil aura offert des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de sa clientèle.	
d	Le Conseil maintiendra le poste d'agent de liaison foyer-école afin de faciliter l'accueil et l'intégration des élèves et des familles immigrantes.	
e	Le Conseil collaborera avec le Centre d'accueil et d'établissement pour faciliter la deuxième année de l'entrée en poste d'un travailleur en établissement dans les écoles (TÉÉ) d'Edmonton. Un comité conjoint des deux organismes continuera à encadrer le travail du TÉÉ.	
f	Les écoles du Conseil recevront la Caravane de la tolérance parrainée par l'Association jeunesse francophone de l'Alberta Society.	
g	Le Conseil explorera de nouvelles approches pour s'informer sur les besoins des nouveaux arrivants.	
h	Les administrateurs des écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy auront été proactifs dans leur approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec la Police.	
i	Le Conseil maintiendra le poste de directrice des opérations, du transport et de la santé et sécurité, poste qu'il a créé à l'automne 2006.	
j	Le Conseil aura entrepris l'année III d'une entente de cinq ans avec Hour Zero pour la mise en œuvre d'un programme de mesures de sécurité, d'urgence et de pandémie.	
k	En collaboration avec les instances gouvernementales et Hour Zero, le Conseil aura introduit un plan d'urgence contre la pandémie en mettant l'accent sur la prévention.	
l	Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi.	
m	Le Conseil continuera à revendiquer des locaux et édifices adéquats pour desservir ses élèves à tous les niveaux.	
n	La responsable du transport assurera une meilleure sécurité et une supervision accrue dans l'autobus avec l'achat d'un plus grand nombre de vidéo caméra.	

<b>Objectif provincial 1 – Résultat provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d’obtenir un apprentissage de grande qualité. Le système d’éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu’à ceux de la société et de l’économie.</b>
<b>Mesure provinciale 2.1</b>	<b>Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits du choix de cours qui est offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l’éducation physique et la technologie, et l’enseignement religieux dans les écoles catholiques.</b>

<b>Résultat 2.1 2006-2007</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
<b>Choix de cours</b>		
Général	75,5	78,5
Parents	76,1	76,9
Élèves	69,6	72,9
Enseignants	80,6	85,7
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
<b>Choix de cours</b>		
Général	78,4	76,9
Parents	74,6	75,7
Élèves	72,9	70,8
Enseignants	85,5	84,1

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
Intermédiaire	Maintien	Acceptable

**Stratégies : La satisfaction par rapport aux choix des cours.**

- |   |  |
|---|--|
| a Le Conseil, en collaboration avec la FCSFA et l’ADLC, aura développé des cours en ligne pour toutes les matières de base de la 7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année. |  |
|---|--|



b	Le Conseil aura introduit les niveaux 10-11-12 à Gabrielle-Roy et La Prairie, et à une nouvelle école secondaire à Saint-Albert.	
c	Le Conseil aura négocié des partenariats avec des conseils avoisinants et aura conclu des ententes de collaboration cas par cas pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année, par exemple : cours de Français et d'Études sociales 10/20/30 à Red Deer; cours d'anglais et complémentaires à Wainwright; cours d'arts industriels à Saint-Albert; cours complémentaires avec Parcs Canada à Jasper.	
d	L'école Boréal aura mis en œuvre l'année IV du projet pilote d'un « campus francophone » 9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> années à Westwood High School par l'entremise d'un partenariat avec Fort McMurray Public Schools.	
e	Les écoles secondaires auront consulté les parents et les élèves, et elles les leur auront fourni de l'information décrivant les programmes du secondaire et leurs implications dans le choix de carrière, ex. identifier les genres de programmes qu'une petite école peut offrir.	
f	Le Conseil aura implanté et mesuré l'efficacité du programme d'activité physique quotidienne au niveau 1 <sup>re</sup> à 9 <sup>e</sup> année.	
g	L'école Citadelle aura introduit un nouveau programme « Académie sur glace ».	
h	Le Conseil aura privilégié l'embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.	
i	Le Conseil renouvellera ses efforts pour ouvrir une école secondaire à Saint-Albert pour desservir les élèves provenant des écoles nourricières Citadelle, La Mission et Père-Lacombe.	
j	Le Conseil aura développé une politique sur le bien-être, la santé physique, l'alimentation en accentuant l'éducation des élèves et des parents. Cela pourrait inclure une série d'articles dans l'Écho et les lettres circulaires, revoir l'utilisation de machines distributrices dans les écoles, les repas à la cafétéria, etc.	
k	Le Conseil aura mis sur pied un comité d'employés chargé de développer des programmes de bien-être auprès du personnel. Le comité aura accès à des fonds pour faciliter l'implantation de nouvelles approches qui favorisent le bien-être des employés.	
l	Certaines écoles secondaires auront encouragé des élèves à participer à des programmes de développement de soi.	
m	Le Conseil aura introduit une classe de transition pour les élèves en difficulté d'apprentissage, sociale et comportemental qui entre en 7 <sup>e</sup> année.	
<p><b>Objectif provincial 1</b>      <b>Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.</b></p> <p><b>Résultat provincial 2</b>      <b>Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.</b></p>		

**Mesure provinciale 2.2** Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.

Résultat 2.2 2006-2007		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Qualité de l'éducation de base	85,8	87,6
Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Qualité de l'éducation de base	89,6	86,0

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Global
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies :** La qualité générale de l'éducation de base.

**Cible :** Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la qualité de l'éducation de base.

a	Le Conseil aura mis en place une orientation pour tous les nouveaux employés sur sa vision et mission afin de renforcer leur engagement.	
b	Les conseillers se seront donnés plus de temps et d'occasions pour leur propre formation, ex. inviter des experts-conseils, participer à des soupers-causerie, assister aux ateliers de l'ASBA et de l'ACSTA, explorer les cours au site web de l'ASBA et le guide des conseils scolaires de l'Ontario.	
c	Les conseillers auront participé au congrès annuel et aux formations organisées par la FCSFA.	
d	Les écoles auront élaboré un profil de projet éducatif, y compris un gabarit électronique, basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.	

e Le Conseil tentera de réduire la taille des salles de classes de la maternelle à 3<sup>e</sup> année afin d'atteindre le seuil provincial de 1 :17. Le seuil pour la taille des classes dans les divisions 4-6, 7-9 et 10-12 a été atteint.

**Objectif provincial 1** Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.  
**Résultat provincial 2** Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.  
**Mesure provinciale 2.3** Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de l'accès aux services et aux programmes offerts aux élèves dans leur communauté et satisfaits de l'effcience et de l'efficacité de ces services et programmes.

<b>Résultat 2.3 2006-2007</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Accès aux services	62,3	68,2
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Accès aux services	68,8	67,8

**Stratégies : La satisfaction de l'accès aux services offerts aux élèves.**

a La majorité des écoles élémentaires auront introduit des activités de douance pour les élèves des niveaux 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

b Les élèves en transition aux écoles Gabrielle-Roy, Maurice-Lavallée, du Nord et Père-Lacombe auront accès à des professionnels dans le domaine de la santé mentale.

c Le Conseil cherchera à ouvrir des écoles situées plus près des communautés, par exemple le secondaire 2<sup>e</sup> cycle à Saint-Albert.

d Le Conseil continuera à offrir un programme compréhensif de littératie précoce aux niveaux 1 et 2, et en y ajoutant des fonds du PARSA pour les niveaux 3-4-5-6, au besoin.

e	Le Conseil appuiera les écoles et les enseignants qui font du coaching de sports d'équipe et individuels.	
f	Le Conseil poursuivra l'année II d'un modèle d'appui qui fournira plus de temps pour la préparation et le suivi des PIEL aux enseignants de l'élémentaire et du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle qui ont plus de deux élèves ayant des besoins spéciaux dans leur salle de classe.	
g	Le Conseil bonifiera son modèle d'appui aux élèves ayant des besoins spéciaux en retenant les services d'une troisième psychoéducatrice et d'une éducatrice spécialisée à temps plein pour les écoles d'Edmonton.	
h	Les écoles du Conseil auront accès aux services offerts par le Réseau en adaptation scolaire.	
i	Les élèves du Conseil auront accès dans leur communauté à des programmes et des services qui appuient les écoles, y compris Rencontre Canada, les Racines de l'Empathie, Forum Jeunesse, Big Brothers/Big Sisters, voyages échanges, hors province et à l'étranger, etc..	

**Objectif provincial 1** Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.  
**Résultat provincial 3** Les besoins des élèves à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.  
**Mesure provinciale 3.1** Le taux de décrochage des élèves de 14 à 18 ans sera réduit.

Résultat 3.1 2007-2008		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN
Taux d'abandon scolaire	4,3	5,3
Mesure	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Taux d'abandon scolaire	5,0	5,0

Évaluation – CSCN		
Rendement	Amélioration	Global
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies : Le taux de décrochage scolaire.**

**Cible : Le Conseil explorera les causes de l'augmentation du taux d'abandon scolaire en relation avec la forte croissance des effectifs provenant de l'extérieur de l'Alberta et en relation avec l'accès à la programmation offerte dans ses écoles.**

a	L'administration du CSCN et des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront maintenu le programme de Connaissance et Employabilité pour appuyer les élèves sous-scolarisés et à risque.	
b	Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront exploré des moyens pour réduire le taux de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire 2 <sup>e</sup> cycle.	
c	Les écoles du Conseil et le Centre francophone d'éducation à distance auront fait la promotion des cours en ligne pour les niveaux 10-11-12.	
d	Les élèves fréquentant les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront l'appui d'un coordonnateur pour faciliter leur participation à des cours de la Formation par stage et du Programme enregistré d'apprentissage (RAP).	
e	Les écoles secondaires auront acheté et utilisé le logiciel <i>Career Cruising</i> pour aider les élèves à faire des choix de carrière.	
f	Les écoles secondaires auront accès aux services de conseillers en orientation, soit à l'école ou itinérant.	
g	Le Conseil, par l'entremise du Alberta Distance Learning Centre, du Centre francophone d'éducation à distance et de la FCSFA, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire 1 <sup>er</sup> cycle.	
h	Les élèves de 12 <sup>e</sup> année auront participé aux tests langagiers nationaux et/ou internationaux, ex. Test de connaissance du français (TCF), Test d'évaluation du français (TEF), deux tests développés selon le cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe.	
i	Les élèves des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront accès au Campus de la Cité ( <i>Outreach High School</i> ), l'école secondaire alternative, située à la Cité francophone.	

<b>Objectif provincial 1</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.</b>
<b>Résultat provincial 4</b>	<b>Les élèves terminent leurs études secondaires.</b>
<b>Mesure provinciale 4.1</b>	<b>Le pourcentage d'élèves qui ont terminé leurs études secondaires dans les trois ans suivant leur entrée en 10<sup>e</sup> année sera égal ou supérieur à la moyenne provinciale.</b>

<b>Résultat 4.1 2006-2007</b>				
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Taux d'achèvement (3 ans)	89,6	71,0	75,4	70,0
Taux d'achèvement (4 ans)	80,4	76,3	78,0	74,9
Taux d'achèvement (5 ans)	81,2	79,5	77,3	77,2

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Global</b>
Très élevé	Amélioration significative	Excellent

**Stratégies : Le taux d'achèvement.**

a	L'administration du CSCN et des écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront fait l'inventaire des choix d'études secondaires et d'emploi des finissants.	
b	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait le calcul du nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études secondaires et postsecondaires à l'extérieur de l'Alberta.	
c	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle auront exploré des moyens pour favoriser un taux plus élevé d'élèves qui se dirigent vers les études supérieures après la 12 <sup>e</sup> année.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 5 &amp; 6</b>	<b>Les apprenants atteignent des normes élevées.</b>
<b>Mesure provinciale 5.1</b>	<b>Les résultats des élèves qui passent les tests de rendement en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et les résultats de la cohorte seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente, et atteindront ou dépasseront les normes de la province.</b>
<b>Mesure provinciale 6.1</b>	<b>Les résultats de la norme acceptable et la norme d'excellence des examens en vue du diplôme seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente et atteindront les normes de la province.</b>
<b>Mesure provinciale 6.2</b>	<b>Le pourcentage d'élèves qui ont passé au moins quatre examens en vue du diplôme sera supérieur à la moyenne provinciale.</b>
<b>Mesure provinciale 6.3</b>	<b>Le pourcentage d'élèves de la 12<sup>e</sup> année qui auront obtenu la bourse Rutherford sera supérieur à la moyenne provinciale.</b>

<b>Résultats 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3 2006-2007</b>							
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>	<b>Rendement CSCN</b>	<b>Amélioration CSCN</b>	<b>Global CSCN</b>
Tests de rendement 3-6-9 Acceptable	76,8	75,9	83,2	77,1	Intermédiaire	Déclin significatif	Problématique
Tests de rendement 3-6-9 Excellence	14,6	19,5	15,9	19,3	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
Diplôme Acceptable	87,1	85,4	89,0	85,4	Élevée	Maintien	Bon
Diplôme Excellence	24,4	23,3	25,6	22,7	Très élevée	Amélioration significative	Excellent
Taux de participation	83,4	53,6	65,7	53,2	Très élevé	Amélioration significative	Excellent
Admissibles aux bourses Rutherford	42,6	38,2	39,2	35,4	Élevée	Maintien	Bon



### Stratégies : Les résultats des tests de rendement.

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à atteindre les seuils « acceptable » aux tests de rendement 3-6-9.**

a) Les écoles auront offert des accommodements pour faciliter la participation des élèves aux tests de rendement et elles limiteront leurs demandes d'exemption.	
b) Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux tests de rendement.	
c) L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités d'enseignants de divers niveaux responsables pour concevoir des tests communs de fin d'année.	
d) Le CSCN aura collaboré avec les autres conseils scolaires francophones et le ministère de l'Éducation pour créer ensemble des tests de fin d'année en commun pour les niveaux 1-2-4-5-7-8-10-11.	
e) L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsables pour concevoir des tests de compétences langagières à tous les niveaux.	
f) Le Conseil aura retenu les services d'une experte-conseil pour assister des équipes d'enseignants avec la création de banques de questions pour des tests de fin d'unité et d'année.	
g) Le PARSA III mettra l'accent sur « l'évaluation au service de l'apprentissage » (l'évaluation formative).	
h) Les Services pédagogiques auront fait l'inventaire des pratiques gagnantes qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent la norme « excellence » aux tests de rendement.	
i) Les enseignants de l'anglais à l'élémentaire auront suivi des formations spéciales avec Betty Wiebe.	
j) Les écoles Gabrielle-Roy, du Nord et Saint-Christophe auront piloté une deuxième année de l'introduction à l'apprentissage de l'anglais en 2 <sup>e</sup> année auprès d'élèves identifiés par l'école et les parents comme ayant besoin d'une telle approche.	
k) Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration; elles chercheront à mesurer l'impact de l'arrivée importante de familles migrantes et immigrantes sur les résultats des tests et examens provinciaux.	
l) Les conseillers auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des tests de rendement.	
m) Les Services pédagogiques et les écoles auront implanté des activités pour améliorer la littératie et la numératie précoce en maternelle et à l'élémentaire.	
n) Les élèves des écoles élémentaires auront bénéficié d'un programme de littératie précoce en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année, ainsi qu'en 3 <sup>e</sup> année grâce au PARSA.	
o) Les élèves de l'élémentaire en difficulté de lecture auront eu accès à un camp d'été de 45 heures en lecture et en écriture.	

p) Le Conseil aura maintenu son adhésion à SOS Devoirs, un service ontarien sur le web pour aider les élèves des niveaux 4 à 12.	
q) Le Conseil aura introduit, suite à une consultation concertée auprès des enseignants et parents, une nouvelle politique sur la lecture et les devoirs, ainsi que des amendements à la politique sur l'évaluation des élèves.	

**Stratégies : Les résultats des examens en vue de diplôme.**

a Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle auront mis en place une programmation qui permet aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme.	
b Les conseillers scolaires auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des examens en vue du diplôme.	
c Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en place un plan d'action pour l'amélioration.	

**Stratégies : Le taux de participation aux examens en vue du diplôme.**

a Les écoles offrant le secondaire 2 <sup>e</sup> cycle assureront que le taux de participation aux examens en vue du diplôme continue à excéder la moyenne provinciale.	
--	--

**Stratégies : La bourse Rutherford.**

a Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale.	
b Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle informeront les élèves dès la 10 <sup>e</sup> année relativement à la bourse Rutherford et elles feront en sorte que tous les élèves admissibles à la bourse remplissent le formulaire de demande.	
c Les écoles secondaires exploreront les bénéfices d'introduire un « Tableau d'honneur ».	
d Les écoles secondaires offriront des sessions d'information aux finissants sur l'obtention de bourses.	
e L'administration du CSCN aura mesuré le nombre et la valeur des bourses obtenus annuellement par les élèves ayant terminé leurs études secondaires, et aura exploré comment élargir l'éventail de bourses disponibles pour les élèves.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 7</b>	<b>Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.</b>
<b>Mesure provinciale 7.1</b>	<b>Un taux acceptable d'élèves aura fait la transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant leur entrée en 10<sup>e</sup> année.</b>

<b>Résultat 7.1 2006-2007</b>				
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Taux de transition (4 ans)	56,7	39,5	41,1	36,8
Taux de transition (6 ans)	71,4	60,3	57,0	57,1

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Très élevé	Amélioré	Excellent

**Stratégies : Le taux de transition.**

a	Les écoles secondaires 2 <sup>e</sup> cycle auront mis l'accent sur l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour l'apprentissage continu.	
b	La conseillère pédagogique au secondaire et les directions d'écoles secondaires auront créé un modèle d'offre de services itinérant en orientation pour les écoles en région.	
c	L'école Gabrielle-Roy embauchera une conseillère en orientation à temps partiel pour desservir les élèves du secondaire.	
d	Le CSCN aura augmenté le temps d'offre de service du conseiller itinérant en orientation.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 8</b>	<b>Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.</b>
<b>Mesure provinciale 8.1</b>	<b>Un pourcentage important de parents et d'enseignants estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.</b>

<b>Résultat 8.1 2006-2007</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Préparation pour le monde du travail	77,6	77,1
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Préparation pour le monde du travail	87,3	74,7

<b>Évaluation – CSCN</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Problématique</b>
Intermédiaire	Déclin significatif	Problématique

**Stratégies : La préparation pour le monde de travail.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la préparation des élèves au monde du travail.**

a	Les écoles auront mis l'accent sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.	
b	Certaines écoles continueront à offrir des cours d'Espagnol comme troisième langue, surtout en 4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> années et pour les élèves du secondaire qui voyagent à l'international.	
c	Le CSCN aura exploré l'achat de logiciels spécialisés pour offrir une aide accrue aux élèves du secondaire ayant des besoins en Anglais langue seconde.	
d	Les écoles ont implanté le nouveau programme d'études sociales.	
e	Un comité du Conseil se rencontrera annuellement pour examiner les réalisations par rapport à la sous-scolarisation d'élèves migrants et immigrants ainsi que l'expérimentation de nouvelles initiatives pour y répondre à Maurice-Lavallée et à Gabrielle-Roy. Les membres du comité prendront connaissance de la documentation du ministère de l'Éducation de l'Ontario sur la sous-scolarisation.	
f	Le Conseil revendiquera des fonds pour l'introduction de programmes pour élèves sous-scolarisés.	

<b>Objectif provincial 2</b>	<b>Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.</b>
<b>Résultat provincial 9</b>	<b>Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.</b>
<b>Mesure provinciale 9.1</b>	<b>Un pourcentage important d'élèves, de parents et d'enseignants sont satisfaits que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.</b>

<b>Résultat 9.1 2006-2007</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Citoyenneté active	73,5	76,8
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Citoyenneté active	78,7	74,7

<b>Résultat 9.1</b>		
<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>
Intermédiaire	Déclin	Problématique

**Stratégies : Citoyenneté active.**

**Cibles : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à la citoyenneté active des élèves.**

a	Les écoles auront mis sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, les missions externes et internationales, par exemple les jeunes qui font du bénévolat au Centre Bissell, des collectes de fonds pour le Tiers monde, BLAST, projets environnementaux et de recyclage, projets de justice sociale, etc.	
b	Des écoles auront mis en œuvre un programme de civisme et de citoyenneté, ex. PACTE, Appui aux comportements prosociaux (ACP), Plein feu sur l'intimidation, DARE, SOS Politesse.	
c	Les écoles auront encouragé la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement Jeunesse, FJA, Forum pour jeunes canadiens, Racines de l'empathie, Avantage ABC, Journée	

mondiale jeunesse, Caravane de la tolérance, sessions de leadership, Chambre économique de l'Alberta, élections en salle de classe et au niveau de l'école et bien d'autres initiatives à l'intérieur des cours et des écoles.																
d Les enseignants auront fait la promotion de la fierté francophone dans des cours comme Carrière et Vie.																
<b>Objectif provincial 3</b>	<b>Autorité régionale hautement réceptive et responsable</b>															
<b>Résultat provincial 10</b>	<b>L'autorité scolaire entretient des relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.</b>															
<b>Mesure provinciale 10.1</b>	<b>Un pourcentage important de parents et d'enseignants seront satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.</b>															
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="background-color: #ADD8E6;">Résultat 10.1 2006-2007</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ADD8E6;">Mesure</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Résultat le plus récent CSCN</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Résultat de l'an passé Province</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Implication des parents</td> <td>77,3</td> <td>77,5</td> </tr> <tr> <th style="background-color: #ADD8E6;">Mesure</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Moyenne précédente sur 3 ans Province</th> </tr> <tr> <td>Implication des parents</td> <td>78,8</td> <td>76,0</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat 10.1 2006-2007			Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat de l'an passé Province	Implication des parents	77,3	77,5	Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province	Implication des parents	78,8	76,0
Résultat 10.1 2006-2007																
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat de l'an passé Province														
Implication des parents	77,3	77,5														
Mesure	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province														
Implication des parents	78,8	76,0														
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="background-color: #ADD8E6;">Résultat 10.1</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #ADD8E6;">Rendement</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Amélioration</th> <th style="background-color: #ADD8E6;">Globale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #FFFF00;">Intermédiaire</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Maintien</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Acceptable</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat 10.1			Rendement	Amélioration	Globale	Intermédiaire	Maintien	Acceptable						
Résultat 10.1																
Rendement	Amélioration	Globale														
Intermédiaire	Maintien	Acceptable														
<b>Stratégies : Implication des parents.</b>																
a Les écoles auront encouragé concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant.																
b Les écoles auront encouragé une plus forte participation des parents au sein du conseil d'école, des sociétés de parents et des Sociétés de parents pour l'éducation francophone (SPEF).																
c Le Conseil aura collaboré avec la FPFA dans l'offre de formation des conseils d'école qui le désirent.																

d	Le Conseil aura organisé une rencontre annuelle avec les présidences des conseils d'école et/ou des membres des conseils d'école lors du Colloque de la FPFA. Les participants auront remis des questions au préalable.	
e	Les conseillers iront aux écoles pour assister à des réunions des conseils d'école.	
f	Les écoles joueront leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.	
g	Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève, ex. ateliers sensibilisation, soirée « Surfer en français », Fête francophone, camp d'intégration culturelle avec l'AMFA.	
h	Le personnel d'école aura été sensibilisé à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'exogamie, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève.	
i	Le Conseil aura sensibilisé les parents sur l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants, ex. article du Déclit sur leur rôle d'éducateur complice avec l'école pour le développement de l'enfant.	
j	Le Conseil et ses écoles auront établi et maintenu des relations de partenaires avec des organismes, tels que : Campus St-Jean, FPFA, FJA, AMFA, AJFAS, CAÉ, RAFA, PANE, Réseau santé albertain, Fédération du sport de l'Alberta, Fédération des Jeux francophones, UniThéâtre, Girandole, Centre de développement musical, GRC et le programme DARE, Centre d'arts visuels, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Centre de ressources, Dictée des Amériques, Dictée PGL, etc.	
k	Le Conseil aura contribué à une seconde phase du partenariat avec Big Brothers Big Sisters Edmonton & Area (BBBS) pour mettre sur pied un programme de mentorat jeunesse pour les écoles francophones d'Edmonton. Deux responsables à temps plein seront embauchés pour coordonner et superviser les jumelages avec des bénévoles de la communauté francophone, les enfants et leurs familles aux écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée pour la phase I et Notre-Dame et Sainte-Jeanne-d'Arc pour la phase II.	
<p><b>Objectif provincial 3</b>                    <b>Autorité régionale hautement réceptive et responsable</b></p> <p><b>Résultat provincial 11</b>            <b>L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.</b></p> <p><b>Mesure provinciale 11.1</b>        <b>Un pourcentage important d'enseignants sera satisfait que leur école et les écoles du Conseil scolaire se sont améliorées au cours des trois dernières années.</b></p> <p><b>Mesure provinciale 11.2</b>        <b>Un pourcentage important d'enseignants conviendront, qu'au cours des trois à cinq dernières années, les occasions de perfectionnement professionnel et de formation en cours d'emploi offertes par le Conseil scolaire ont été ciblées, systématiques et qu'elles ont contribué de manière</b></p>		



**significative à leur épanouissement professionnel.**

✓ **Résultat : L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.**

Mesures de rendement	Résultats actuels	Moyenne précédente de 3 ans	Évaluation			Cibles*		
			Rendement	Amélioration	Globale	2008/2009	2009/2010	2010/2011
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentages d'enseignants et de parents qui disent que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années.</li> </ul>	72,2	77,8	Moyen	Baisse nette	Problématique	s.o.	s.o.	s.o.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage d'enseignants qui affirment qu'au cours des trois à cinq dernières années, les occasions de perfectionnement professionnel et de formation en cours d'emploi offertes par leur autorité scolaire ont été ciblées, systématiques et qu'elles contribuent de manière significative à leur épanouissement professionnel.</li> </ul>			s.o.	s.o.	s.o.			
<p><b>Note:</b>  <b>Le Conseil continue à s'objecter à cette question qu'il considère insignifiante et impertinente puisqu'elle ne peut être répondue avec exactitude que par très peu de répondants vu leur manque d'expérience directe avec l'école dans les trois dernières années.</b></p>								

<b>Résultat 11.2 2006-2007</b>		
<b>Mesure</b>	<b>Résultat le plus récent CSCN</b>	<b>Résultat le plus récent Province</b>
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	80,9	78,8
<b>Mesure</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans CSCN</b>	<b>Moyenne précédente sur 3 ans Province</b>
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	85,3	77,3

**Stratégie : L'amélioration de l'école.**

**Cible : Le Conseil scolaire exécutera des stratégies qui viseront à maintenir un niveau supérieur aux résultats provinciaux et à rehausser la confiance des parties prenantes par rapport à l'amélioration de la qualité de ses écoles.**

a Dans son sondage de satisfaction annuel, le Conseil aura demandé aux enseignants s'ils considèrent que leur école et le CSCN se sont améliorées depuis les trois dernières années.	
--	--

**Stratégies : Le perfectionnement professionnel.**

a Les Services pédagogiques auront mis en œuvre les activités de l'année III du plan d'action PARSA sur l'évaluation au service de l'apprentissage.	
b Le comité PARSA III, sous l'égide des conseillères pédagogiques, aura mis à jour annuellement son plan triennal afin de mieux refléter les besoins en formation des enseignants.	
c Un plus grand nombre d'enseignants aura participé à des congrès canadiens comme l'ACREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, l'ACELF, etc.	
d Les écoles auront développé leur propre plan de perfectionnement professionnel dans le cadre de leur projet éducatif.	

e	Le Conseil aura introduit en août 2008 son premier Institut d'été pour l'orientation des nouveaux enseignants et pour démarrer des activités de perfectionnement.	
f	Le Conseil aura subventionné des journées pédagogiques en novembre et en mars.	
g	Le Conseil aura dédié des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, du personnel de soutien et des concierges.	
h	Le Conseil aura entrepris une programmation qui s'adresse au développement professionnel de son personnel administratif et aux aspirants à l'administration scolaire.	
i	Le Conseil maintiendra son programme de mentorat des nouvelles directions d'école par l'entremise de la directrice principale.	
j	Le Conseil maintiendra son programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord.	
k	Le Conseil aura augmenté le temps en administration pour l'administration à Sainte-Jeanne-d'Arc.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 1</b>	<b>Améliorer la coordination des services destinés aux enfants.</b>
<b>Stratégies : La coordination des services</b>	
a	Le Conseil continuera à gérer le Réseau d'adaptation scolaire dans sa capacité de conseil tutelle.
b	Les écoles du Conseil auront utilisé les services de diagnostic, d'évaluation, de formation et de coordination offerts par le Réseau.
c	Le Conseil, de concert avec la FCSFA, aura maintenu un plan de service dans le cadre du Student Health Initiative Program (SHIP) géré par les conseils francophones et administré par le Réseau en adaptation scolaire.
d	Le Conseil aura appuyé la FCSFA dans ses revendications pour un financement de base adéquat pour le Réseau en adaptation scolaire.
<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 2</b>	<b>Offrir des services en francisation pour les élèves et les parents.</b>
<b>Stratégies : La francisation.</b>	
a	Le CSCN, par l'entremise d'un consultant au préscolaire, aura mis en œuvre des programmes d'appui et de services pour les enfants de la prématernelle et de la maternelle grâce à la nouvelle subvention provinciale en francisation pour les enfants à partir de l'âge de 3,5 ans.
b	Les écoles auront offert une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.
c	Le Conseil aura piloté des activités de francisation et d'intégration du français au foyer, ex. offrir ou subventionner des cours de français tôt dans l'année et plus souvent.
d	Le Conseil continuera à informer et à sensibiliser les parents par l'entremise de l'Écho, du Déclic, des circulaires des écoles, du Franco, et de la publicité à Radio-Canada.
e	Le Conseil aura effectué une révision complète de ses politiques et procédures.

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français.</b>
<b>Résultat du CSCN 3</b>	<b>Fournir des services qui appuient les élèves issus de foyers exogames et immigrants.</b>
<b>Stratégies : L'appui aux familles exogames et immigrantes</b>	
a	Les employés du Conseil percevront l'exogamie comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.
b	Le Conseil maintiendra le poste d'agent de liaison foyer/école.
c	Le Conseil maintiendra son partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement pour maintenir le poste de Travailleur en établissement dans les écoles.
d	Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, cours de français pour adultes, etc.
<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 4</b>	<b>Poursuivre les efforts dans le domaine du préscolaire.</b>
<b>Stratégies : Le préscolaire</b>	
a	Le Conseil et les écoles élémentaires auront implanté les recommandations de l'étude du Conseil sur l'éducation préscolaire.
b	Le Conseil aura retenu les services d'un contractuel en éducation préscolaire pour porter le dossier du préscolaire et d'implanter les recommandations de son rapport « Étude de faisabilité : mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord ». Le but du projet est de mettre progressivement en place un modèle uniforme et un plan pour renforcer la langue et la culture françaises. Le consultant aura accompagné les 10 prématernelles dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : rencontres du comité consultatif, formation des éducatrices, système central de services comptables, stratégies de francisation, appui financier aux prématernelles situées en région, soutien

	d'un webmestre et de techniciens en TIC ainsi que logiciel de pages Web.	
c	Le Conseil aura appuyé les parents de la nouvelle école publique du Nord dans la mise en œuvre d'une prématernelle. Éventuellement, le Conseil favorise la réouverture d'une prématernelle à l'école Père-Lacombe.	
d	Le Conseil aura aidé à ouvrir un deuxième campus de la prématernelle Manon dans un lieu à l'extérieur de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, faute d'espace dans cette école.	
e	Les programmes de prématernelle situés dans les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Mission, La Prairie et Citadelle auront reçu un don du Conseil pour renforcer leur programmation.	
f	Le Conseil aura invité les éducatrices des pré-maternelles à des activités de formation et aura mis sur pied un programme de mentorat des éducatrices offert par une chevronnée.	
g	Les programmes de maternelle auront mis plus d'accent sur l'intervention précoce en pré-lecture et pré-écriture.	
h	Le Conseil revendiquera du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein et un programme de prématernelle pour les enfants à risque.	
i	Le Conseil encouragera le Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (la garderie CEPP) à ouvrir une deuxième garderie ailleurs à Edmonton.	
j	Le Conseil aura poursuivi une quatrième année de partenariat avec Avantage ABC (ABC Head Start) permettant à des enfants d'âge préscolaires et provenant de foyers défavorisés de recevoir une programmation spécialisée.	
k	Le Conseil aura facilité l'installation d'une garderie au sein de l'école publique du Nord.	
l	Le Conseil aura appuyé en nature et financièrement l'implantation de programmes de garde avant et après l'école.	
<b>Objectif du CSCN 4      Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>		
<b>Résultat du CSCN 5      Privilégier des moyens pour améliorer la construction identitaire des élèves.</b>		
<b>Stratégies : La construction identitaire.</b>		
a	Le Conseil aura mis sur pied un comité d'intervenants (conseillers, enseignants, parents, élèves) pour développer un plan d'intervention sur la construction identitaire et l'intégration communautaire. Ce plan identifiera les conditions gagnantes nécessaires pour favoriser la durabilité et le transfert de la langue, de la culture et de l'identité chez les élèves. Des indicateurs de réussite et des règles de conduite seront identifiés ainsi que des recommandations de pratiques pour assurer l'actualisation du concept de la construction identitaire.	

b	Le Conseil aura retenu les services d'un contractuel à raison de 120 jours pour mener le dossier de la construction identitaire des élèves.	
c	Les écoles auront mis en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.	
d	Les élèves franco-dominants auront été valorisés et auront pu s'épanouir pleinement dans les écoles du CSCN.	
e	Le comité Construction identitaire aura répertorié les sites d'excursions où les élèves recevront les visites en français; le comité mesurera la pertinence des activités et développera un inventaire des pratiques gagnantes.	
f	Le Conseil entreprendra pour la quatrième année un projet conjoint « 6 points de service » avec l'ACFA provinciale pour activer des activités de nature communautaires et scolaires aux écoles Citadelle, La Mission, La Prairie, Saint-Christophe, Boréal et Desrochers.	
<b>Objectif du CSCN 4                      Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b> <b>Résultat du CSCN 6                    Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.</b>		
<b>Stratégies : Un financement équivalent.</b>		
a	Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés, ex. analyse de l'impact du <i>Francophone Equivalency Access Grant</i> ; espace, opération et formation pour la maternelle à temps plein et pour la prématernelle; ouverture et opération de petites écoles; tous les cours en ligne du programme secondaire 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles; promotion des écoles, recrutement d'ayants droit et rétention des élèves dans les écoles; financement découlant des amendements à la Loi scolaire.	
b	Le Conseil aura exploré, par le biais de la FCSFA, les possibilités de partager des services dans les domaines de la formation, de l'éducation en ligne, de besoins exceptionnels, d'examen en commun, de banques de questions, ex. le Réseau en adaptation scolaire, le Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel, etc.	
<b>Objectif du CSCN 4                      Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b> <b>Résultat du CSCN 7                    Fournir aux élèves et aux employés des édifices scolaires équivalents à ceux de la majorité.</b>		



**Stratégies : Des édifices équivalents.**

a	Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones sur son territoire aient accès à l'éducation française.	
b	Le Conseil poursuivra ses efforts en vue d'ouvrir une école secondaire de démarrage au Servus Leisure Centre à Saint-Albert pour desservir les élèves des écoles Citadelle, La Mission et Père-Lacombe.	
c	Le Conseil poursuivra ses efforts pour ouvrir une école catholique 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> année et une école élémentaire publique dans le sud-est Edmonton.	
d	Le Conseil aura ouvert une école élémentaire publique dans le Nord de la ville d'Edmonton et continuera à louer d'Edmonton Catholic Schools des espaces à St-Patrick School.	
e	Le Conseil entreprendra les travaux de construction, à l'école publique Gabrielle-Roy, d'un gymnase de standard « école secondaire » et de l'aménagement du présent gymnase en salles de cours d'études professionnelles et technologiques ou en bibliothèque/ laboratoire d'informatique.	
f	Le Conseil aura revendiqué l'acquisition d'édifices équivalents pour les écoles Desrochers, La Prairie et Saint-Christophe.	
g	Le Conseil retiendra des services architecturaux pour les dessins de l'école La Prairie, Servus Leisure Centre et un terminal d'autobus	
h	Le Conseil aura exploré la possibilité d'ouvrir de nouvelles écoles sur son territoire, plus particulièrement une école secondaire catholique à Saint-Albert pour desservir les élèves de La Mission, Citadelle et Père-Lacombe, une école élémentaire catholique à Sherwood Park et une école élémentaire publique dans Edmonton Sud.	
i	Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservis pour mieux faire connaître l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.	

<b>Objectif du CSCN 4</b>	<b>Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.</b>
<b>Résultat du CSCN 8</b>	<b>Accroître le nombre d'élèves, le profil du conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone.</b>

**Stratégies : La promotion du Conseil et de ses écoles.**

a	Le Comité DPR aura élaboré, mis en œuvre et révisé son plan d'action annuel de promotion, de recrutement et de rétention.	
b	Le Conseil aura profité des services de Simbal, une entreprise de formation et de conseil stratégique en communication d'Ottawa, pour mettre en place une stratégie provinciale avec les cinq conseils scolaires	

	francophones afin d'agencer leurs initiatives de communications locales et étendre leur portée au niveau provincial.	
c	Le Conseil utilisera le règlement ministériel Student pour obtenir de tous les conseils scolaires sur son territoire les noms et coordonnées des élèves de parents ayant droit à l'école francophone en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi scolaire albertaine. Ensuite, le Conseil enverra un dépliant et une lettre à toutes ces familles les informant sur les avantages de l'école francophone.	
d	Le Conseil aura embauché une plus grande variété d'agents de recrutement, p. ex. immigrants, militaires.	
e	Le Conseil aura refait son site web.	
f	Le Conseil explorera la possibilité d'embaucher les coordonnatrices scolaire-communautaire comme agent de recrutement entre février/mars à juin/juillet dans les six écoles du CSCN desservies par ce programme conjoint avec l'ACFA provinciale.	
g	Le Conseil aura appuyé les écoles dans leurs initiatives de promotion, de recrutement et de rétention des élèves.	
h	Le Conseil aura utilisé les données provenant de son logiciel LAMI pour mieux comprendre les causes de migration des élèves, ex. la difficulté à recruter et retenir les ayants droit, la perception que l'offre est insuffisante, etc.	
i	Le Conseil aura développé un dépliant pour les 6 <sup>e</sup> leur expliquant les choix d'écoles et de cours qu'ils ont.	
j	Les directions d'école d'Edmonton et le directeur général reverront l'approche pour les visites des 6 <sup>e</sup> et des 9 <sup>e</sup> aux écoles par les directions d'école de Maurice-Lavallée et de Gabrielle-Roy, y inclus l'envoi d'une lettre aux parents permettant aux parents de décider quelle école leur enfant visitera.	
k	L'école Maurice-Lavallée aura exploré l'implantation de programmes spécialisés, ex. soccer, beaux-arts.	
l	Le Conseil aura exploré la possibilité de subventionner une excursion interprovinciale pour les élèves de 9 <sup>e</sup> année qui sont inscrits en 10 <sup>e</sup> année.	
m	Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront exploré la faisabilité de suivre des cours dans une école ou l'autre, p. ex. des cours de mécano robotique à Gabrielle-Roy, La Prairie, St-Christophe et Maurice-Lavallée; des cours d'arts industriels accessible aux élèves de Gabrielle-Roy à Maurice-Lavallée; un cours d'esthétique à Gabrielle-Roy et La Prairie; un cours de couture et de broderie à La Prairie.	
n	Le Conseil aura essayé de faire inclure un lien dans les sites web de Chambre de commerces, villes, etc.	
<b>Objectif du CSCCN 5</b>	<b>Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la professionnalité catholique.</b>	
<b>Résultat du CSCCN 9</b>	<b>Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique.</b>	

**Stratégies : L'éducation catholique.**

a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.	
b	Le Conseil aura fait en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.	
c	Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).	
d	Le Conseil aura subventionné des retraites de fin d'année et autres pour les élèves des niveaux 7 à 12, ainsi que des retraites pour les enseignants et administrateurs scolaires.	
e	Des élèves et des employés du Conseil auront participé à des voyages missionnaires au Tiers monde.	
f	Les conseillers catholiques auront rencontré la conseillère pédagogique en enseignement religieux et auront pris connaissance de son plan triennal.	
g	Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée exploreront la faisabilité d'enseigner un cours sur les grandes religions du monde.	

**Objectif du CSCN 6**      **Faire la promotion de l'éducation éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non-confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.**

**Résultat du CSCN 10**      **Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances.**

**Stratégies : L'éducation publique.**

a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures et croyances.	
b	Le Conseil aura pris des moyens pour faire connaître et valoriser l'éducation non-confessionnelle et ses écoles publiques.	
c	Le Conseil aura subventionné des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de la communauté publique.	
d	L'école publique Gabrielle-Roy aura embauché un responsable de l'animation culturelle.	

## Faits saillants du budget 2008-2009

1. En 2006-2007 et 2007-2008, le Conseil a connu des augmentations de 21% et 8,5% respectivement de ses effectifs scolaires.
2. En 2008-2009, le Conseil projette une augmentation prudente de 2,8%, soit de 2 510 à 2 581 élèves.
3. Le nombre d'école reste à 12, plus le Campus ; le Conseil cherche à ouvrir une école secondaire catholique de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année en louant une école; le Conseil cherche également à ouvrir une école de démarrage adjacent au Servus Leisure Centre à Saint-Albert.
4. Afin de réduire la taille des salles de classe au primaire et d'offrir des programmes et services plus équivalents au secondaire, le nombre d'enseignants dans les écoles augmentera de 171,56 étp en 2007-2008 à 175,29 étp en 2008-2009, une hausse de 2,2%. Il y a 4,8 étp aux Services pédagogiques, une augmentation de 0,20.
5. Le nombre total d'employés certifiés sera de 184,59 étp.
6. 41% des enseignants seront au maximum de la grille en 2008-2009, comparativement à 39% en 2007-2008.
7. Tel que négocié par la Province et l'ATA, les salaires pour le personnel enseignants augmenteront de 4,53% au 1<sup>er</sup> septembre 2008.
8. L'implantation d'un projet en Santé mental subventionné par l'Alberta Mental Health Board vient ajouter une directrice (0,80) et trois professionnels.
9. Le Conseil comptera 67,82 étp employés de soutien en 2008-2009. En plus, il y aura un travailleur social (1,0), un agent de liaison foyer/école (1,0), un orienteur itinérant (0,40), un consultant en petite enfance (0,20), un technicien en TIC / Webmestre (1,0), un consultant en construction identitaire, (0,60) et des contractuels et occasionnels.
10. Le nombre de concierges prévu est de 18,94 étp.
11. Le nombre d'employés au bureau central passe de 10 en 2007-2008 à 11 en 2008-2009, avec l'ajout d'une direction générale adjointe.
12. Les écoles secondaires offriront une plus grande variété de cours d'Études Professionnelles et Technologiques.
13. Le Conseil maintiendra sa politique d'offrir un service de transport scolaire gratuit à tous ses élèves et visera à réduire la durée des trajets à moins de 60 minutes.
14. L'augmentation du coût des contrats, matériaux et services est estimée de 3 à 5%.
15. Financement :
  - Class Size Initiative Grant passera de 615 316 \$ à 670 694 \$
  - Infrastructure Maintenance Renewal (IMR) est de 433 658\$ en 2007-2008 ; l'augmentation pour 2008-2009 sera annoncé en juin
  - Taux d'augmentation du financement :

Enseignement de base	4,53 %
Infrastructure	4,53 % (basé sur les effectifs de 2007-2008)
Transport	6,7 %
PARSA	4,7 %
Class Size Initiative	9,0 %
Autres	4,53 %

## Risques significatifs

1. La convention collective n'a pas été négociée avec le personnel de soutien et de conciergerie.
2. Les subventions provinciales pour l'éducation sont inférieures à la croissance du coût de la vie.
3. Si le Conseil obtient la location d'une école secondaire 1<sup>er</sup> cycle, il y aura des dépenses importantes pour la rénovation et l'aménagement.
4. La Province a accordé une seule classe modulaire en 2008-2009, mais le Conseil en a demandé six ; le Conseil devra procéder à l'achat de salles de classes mobiles usagées pour suffire au besoin d'espace à Maurice-Lavallée et Sainte-Jeanne-d'Arc.
5. Le Conseil doit renouveler son entente avec la Légion de Jasper pour louer de l'espace pour les niveaux secondaires et la musique. Le Conseil demandera à la Province de rembourser les coûts associés à l'aménagement des lieux.
6. Le Conseil doit explorer s'il devra louer ou acheter des espaces ailleurs qu'à la Cité francophone pour le bureau central, ou continuer à louer ou acheter une partie de la Cité.
7. Le Conseil doit ouvrir de nouvelles écoles pour répondre à ses obligations sous l'art. 23 de la Charte, par exemple à Jasper, Red Deer, St-Albert, Sherwood Park et Edmonton-Millwoods.
8. Le Conseil offre la maternelle à temps plein depuis 1997, mais la province ne subventionne que la moitié des coûts.
9. Le Conseil appuie financièrement les prématernelles qui œuvrent dans ses écoles, mais la province ne subventionne pas le préscolaire.
10. Le coût du transport et des nouveaux trajets sont aptes à être plus élevé qu'indiqué dans le budget.
11. En dépit de financement provincial, les écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy introduiront des cours et des programmes au secondaire pour répondre aux élèves sous-scolarisés nouvellement arrivés ou issus de l'immigration.
12. Le Conseil doit assumer les coûts de l'achat d'une résidence qui sera sous-louée aux nouveaux enseignants à Fort McMurray.
13. Le Conseil doit ajouter cinq trajets d'autobus.
14. Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi, mais la province refuse toujours d'appuyer financièrement cette dépense importante pour laquelle le Conseil a dû créer un poste de directrice des opérations, du transport et de la santé et sécurité et en retenant les services-experts d'*Hour Zero* pour la mise en œuvre de mesures de sécurité, d'urgence et contre la pandémie.

Pour de plus amples détails sur le budget et le Plan capital, consultez le site web du Conseil scolaire Centre-Nord [www.csrcn.ab.ca](http://www.csrcn.ab.ca)

**Conseil scolaire Centre-Nord**  
**Budget 2008-2009**  
**Comparaison budget révisé 2007-08/budget initial 2008-09**

<i>2007-2008 révisé (avril 2008)</i>			<i>2008-2009 initial (mai 2008)</i>			<b>Variation</b>
note (1)	# élèves	2510		# élèves	2581	2,8%
note (2)	étp enseignants	171,56		étp enseignants	175,29	2,2%
note (3)	étp appui	65,17		étp appui	63,82	-2,1%
	ratio élève/enseignant	14,63		ratio élève/enseignant	15,04	2,8%
<b>Revenus</b>			<b>Revenus</b>			
	<i>Instruction</i>	21 470 791 \$		<i>Instruction</i>	22 826 857 \$	6,3%
	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 540 877 \$		<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 633 487 \$	2,0%
	<i>Transport</i>	4 150 713 \$		<i>Transport</i>	4 440 410 \$	7,0%
	<i>Administration</i>	1 250 000 \$		<i>Administration</i>	1 400 000 \$	12,0%
note (4)	<i>Services Externes</i>	1 327 527 \$		<i>Services Externes</i>	1 323 079 \$	-0,3%
	<b>Total</b>	<b>32 739 908 \$</b>		<b>Total</b>	<b>34 623 832 \$</b>	<b>5,8%</b>
<b>Dépenses</b>			<b>Dépenses</b>			
	<i>Instruction</i>	21 205 791 \$		<i>Instruction</i>	22 826 857 \$	7,6%
	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 465 877 \$		<i>Opérations &amp; Entretien</i>	4 633 487 \$	3,8%
	<i>Transport</i>	3 990 713 \$		<i>Transport</i>	4 440 410 \$	11,3%
	<i>Administration</i>	1 250 000 \$		<i>Administration</i>	1 400 000 \$	12,0%
	<i>Services Externes</i>	1 327 527 \$		<i>Services Externes</i>	1 323 079 \$	-0,3%
	<b>Total</b>	<b>32 239 908 \$</b>		<b>Total</b>	<b>34 623 832 \$</b>	<b>7,4%</b>
<b>Surplus(déficit)</b>			<b>Surplus(déficit)</b>			
	<i>Instruction</i>	265 000 \$		<i>Instruction</i>	-	\$
	<i>Opérations &amp; Entretien</i>	75 000 \$		<i>Opérations &amp; Entretien</i>	-	\$
	<i>Transport</i>	160 000 \$		<i>Transport</i>	-	\$
	<i>Administration</i>	-		<i>Administration</i>	-	\$
	<i>Services Externes</i>	-		<i>Services Externes</i>	-	\$
	<b>Total</b>	<b>500 000 \$</b>		<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>\$</b>

note (1) # élèves représente les élèves de la maternelle à la 12e seulement, 55 prématernelles codés francisation sont des sources de financement additionnelles

note (2) Les étp enseignants sont ceux des enseignants et directions dans les écoles seulement

note (3) Les étp appui sont ceux des employés de soutien dans les écoles seulement

note (4) Les services externes inclus principalement le Réseau d'adaptation scolaire

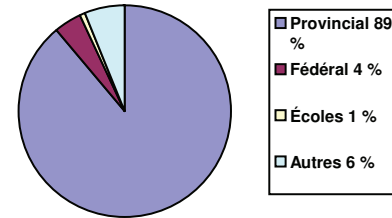
	<i>Instruction</i>	<i>O &amp; E</i>	<i>Transport</i>	<i>Administration</i>	<i>Services externes</i>	<i>TOTAL</i>
Revenus par élèves	8 844,19 \$	1 795,23 \$	1 720,42 \$	542,43 \$	512,62 \$	13 414,89 \$
Dépenses par élèves	8 844,19 \$	1 795,23 \$	1 720,42 \$	542,43 \$	512,62 \$	13 414,89 \$

## Budget 2008-2009

### REVENUS

Provincial	30 832 461 \$
Fédéral	1 364 613 \$
Dons	6 000 \$
Frais, ventes et services	450 000 \$
Intérêts	175 000 \$
Locations d'édifices	90 594 \$
Fonds générés par les écoles	500 000 \$
Amortissement	1 205 164 \$
<b>TOTAL</b>	<b>34 623 832 \$</b>

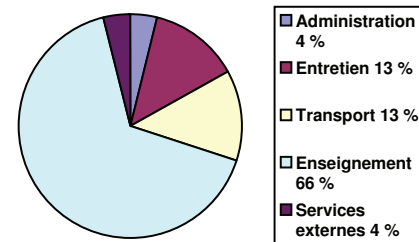
Revenus



### DÉPENSES

Enseignement M - 12	22 826 857 \$
Opération et entretien des écoles	4 633 486 \$
Transport des élèves	4 440 410 \$
Administration centrale	1 400 000 \$
Services externes	1 323 079 \$
<b>TOTAL</b>	<b>34 623 832 \$</b>

Dépenses



**Surplus / (Déficit) 0\$**

## Plan des immobilisations pour *l'ajout possible de niveaux scolaires – 2007-2016*

Écoles	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<b>Desrochers</b> Jasper	M-12								
<b>Gabrielle-Roy</b> Edmonton	M-11	M-12	7-12						
<b>La Prairie</b> Red Deer		M-10	M-11	M-12					
<b>École publique</b> <b>Nord</b> Edmonton	M-6								



## Plan des immobilisations pour *l'ouverture possible d'écoles 2007-2016*

Nouvelle école	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
École secondaire catholique Saint-Albert		7-10	7-11	7-12					
École élémentaire catholique Sherwood Park		M-3							
École intermédiaire catholique Edmonton		7-8							
École élémentaire publique Edmonton	M-6								
Rocky Mountain House				M-6					
Beaumont/Leduc				M-6					
Spruce Grove/Stony Plain				M-6					
Lloydminster					M-6				
Camrose						M-6			
Morinville							M-6		

S:\DATA\WINWORD\HENRI\Rapports\Rapports 2007-2008\Plan trienna 2008-11 final 08.doc

**CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2**

**PLAN TRIENNAL  
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS  
2008 – 2011**



***Instruire l'avenir!***

APPROUVÉ le

## Préambule

Le Conseil s'engage depuis sa formation en 1994 ans à fournir les ressources et les outils nécessaires pour favoriser l'intégration des technologies de l'information et la communication.

## Philosophie

Le programme d'études des TIC du ministère de l'Éducation n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; plutôt, il doit être intégré aux programmes et aux cours de base. Le Conseil scolaire adhère à cette philosophie et approche pédagogique. Les technologies sont une façon de faire les choses. Les TIC offrent de nouvelles façons de communiquer, de faire de la recherche, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes. Ces technologies consistent en des procédés, des outils et des techniques qui modifient l'activité humaine qui nous servent de bien des façons : cueillir et utiliser l'information; classer et organiser; résumer et faire des synthèses; analyser et évaluer; formuler des hypothèses et faire des prévisions.

Pour plus de détails s.v.p. consultez le site d'Alberta Learning:  
([http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech\\_infor\\_comm/program/intro.pdf](http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/program/intro.pdf))

## Statut

**D** – Débuté                      **C** - Complété                      **P** - Poursuivre

## Responsabilités

**SP** – Services pédagogiques      **W** – Webmestre                      **BC** – Bureau central                      **EC** – Écoles  
**OTSS** – opérations, transport et santé-sécurité      **WN** – Techniciens WorkingNet      **A** - Autre

## Programme et instruction

1.	Intégration de la technologie	08/09	09/10	10/11	Resp.
1.1	Faire en sorte que les enseignants comprennent que le programme des TIC diffère de celui des autres matières. Le programme des TIC n'est pas une fin en soi mais plutôt une « façon de faire les choses ». Les objectifs du programme doivent être intégrés, enseignés et évalués dans le contexte de la matière et non sous la rubrique « technologie ou ordinateur ».	P	P	P	SP
1.2	Exiger que tous les élèves fassent des travaux intégrés dans diverses matières, p. ex. français, anglais, études sociales, mathématiques, sciences, etc.	P	P	P	EC
1.3	Encourager les écoles à établir des heures d'accès permettant aux élèves d'utiliser les ordinateurs hors des heures de cours, p. ex. 4 jrs/sem.	P	P	P	EC
1.4	Sonder le personnel par rapport à leurs compétences en TIC et connaissances de divers logiciels.	P	P	P	SP

## Personnel

2.	Formation	08/09	09/10	10/11	Resp.
2.1	Offrir des ateliers de sensibilisation aux enseignants pour qu'ils s'approprient du programme d'études des TIC via le «Connect » .	P	P	P	SP
2.2	Former le personnel à utiliser un programme de gestion de notes (logiciel Maplewood) via Connect et/ou ateliers.	P	P	P	SP
2.3	Former certains enseignants à utiliser des logiciels d'aide, ex., Boardmaker, Read and Write Gold, Inspiration, Word Q. via Connect et/ou ateliers.	C			SP

2.4	Appuyer l'implantation dans les écoles du nouveau logiciel de Plan d'intervention en ligne (PIEL).	C			SP
2.5	Ajuster le logiciel PIEL selon la rétroaction des utilisateurs.	C			A
2.6	Aider le personnel à se familiariser et à utiliser les périphériques : caméras numériques, balayeurs, etc.	P	P	P	EC/SP
2.7	Offrir es ateliers sur les sites 2Learn et LearnAlberta.	P	P	C	SP
2.8	Assurer que les enseignants complètent et à maintiennent leurs pages web individuelles.	C	P	P	SP/W
2.9	Continuer à former au moins un enseignant et un employé de soutien à chaque école qui seront responsables d'aider leurs collègues.	P	P	P	SP

<b>3.</b>	<b>Appui des enseignants</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
3.1	Poursuivre l'année quatre de quatre du programme d'achat de portatifs pour enseignants : <b>PL et ND</b>	C			BC
3.2	Maintenir un cartable dans chaque école qui contient les logiciels Anti-virus, First Class, Office 2003, etc. accessibles aux enseignants.	P	P	P	SP
3.3	Distribuer certains logiciels (Antidote, Inspiration, Schoolhouse Test etc.) via CD afin d'encourager l'installation et utilisation par les enseignants.	C			SP

<b>4.</b>	<b>Appui du personnel de soutiens</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
4.1	Continuer à former les secrétaires dans l'application du nouveau système de gestion des élèves, Maplewood.	P	P	P	SP
4.2	Maintenir un poste à temps plein pour administrer et gérer le logiciel de gestion des élèves, Maplewood.	P	P	P	BC
4.3	Implanter un centre d'assistance ( <i>Help Desk</i> ) électronique afin de soutenir les utilisateurs du système	P	P	P	SP

	Maplewood.				
4.4	Continuer à offrir le catalogage électronique en français et en anglais pour les bibliothèques.	P	P	P	SP
4.5	Produire et maintenir un manuel de procédures SIS via le logiciel « Helpmatic ».	P	P	P	SP
4.6	Continuer à offrir l'assistance aux bibliothécaires (Maplewood)	P	P	P	SP

## Ressources

5.	Logiciels/outils éducatifs	08/09	09/10	10/11	Resp.
5.1	Recommander des logiciels éducatifs de base et des logiciels complémentaires.	P	P	P	SP
5.2	Évaluer et installer de nouveaux logiciels éducatifs.	P	P	P	SP
5.3	Former les enseignants dans l'utilisation de « 5 pommes » au laboratoire.	C			SP
5.4	Maintenir la version en ligne du logiciel Career Cruising dans les écoles secondaires.	P	P	P	SP
5.5	Création d'un site qui rassemble les outils disponibles aux enseignants/employés du CSCN	D/C	P	P	SP

6.	Logiciels/outils d'appui	08/09	09/10	10/11	Resp.
6.1	Faciliter l'accès des ressources de la bibliothèque des Services pédagogiques en donnant accès en ligne aux utilisateurs.	C			SP
6.2	Maintenir l'entrée par les enseignants de l'assiduité à ML; considérer pour les autres écoles.	P	P	P	SP
6.3	Promouvoir Schoolhouse Test pour rédiger et partager des examens entre enseignants.	C			SP

6.4	Créer et maintenir une banque de questions à partir des tests provenant des enseignants et autres banques de tests. <b>Parles-en fort et de façon convainquante!!</b>	P	P	P	SP
6.5	Former les nouveaux utilisateurs du bulletin élémentaire Capella.	P	P	P	SP
6.6	Mettre à jour la banque de descripteurs dans Solaris. (Bulletins élémentaires)	P	P	P	SP
6.7	Débuter la programmation d'un version Internet de Capella (iCapella).	D/C			SP
6.8	Débuter la programmation d'un logiciel de Plan à long terme en ligne.	P			SP
6.9	Former les enseignants et les suppléants dans l'utilisation du logiciel de remplacement R2D2.	P	P	P	SP

7.	<b>Internet, courrier électronique, apprentissage distance, pages Web</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
7.1	Distribuer des pamphlets de sensibilisation à Internet offert par le Centre Canadien de Protection de l'Enfance aux parents.	P	P	P	SP
7.2	Acheter des ressources pédagogiques du Centre Canadien de Protection de l'Enfance aux parents afin de les piloter.	D			SP/EC
7.3	Renouveler les pages web du conseil, des écoles et des enseignants en format CMS (Content Management System).	D/C			W/SP
7.4	Appuyer les secrétaires dans la mise à jour des pages web des écoles.	P	P	P	SP
7.5	Migrer le courriel de First Class à Outlook. (Créer un plan d'implantation)	D/C			WN/SP
7.6	Former les gens à utiliser le logiciel en ligne Outlook.	D/C			SP
7.7	Créer et encourager l'utilisation des conférences Internet.	P	P	P	SP
7.8	Garantir l'accès à Outlook à tous les élèves des niveaux 4 à 12 pour enseigner les objectifs du courrier	P	P	P	SP

	électronique.				
7.9	Maintenir le système de notes en ligne pour les parents.	P	P	P	SP
7.10	Former les parents via vidéoclips sur le site web. (Notes en ligne)	P	P	P	SP
7.11	Offrir un appui technique aux parents via courriel.	P	P	P	SP
7.12	Continuer à offrir des cours à distance via l'école virtuelle francophone au ADLC.	P	P	P	A

8.	Équipement	08/09	09/10	10/11	Resp.
8.1	Viser un rapport d'un ordinateur par 4-5 élèves. (Annexe A)	P	P	P	WN
8.2	Maintenir un(des) laboratoire(s) d'informatique convenable à chaque école	P	P	P	WN
8.3	Mettre à jour les caméras vidéo et les appareils photos numériques.	P	P	P	EC
8.4	Introduire, si nécessaire, un îlot d'ordinateurs multimédia dans les bibliothèques.	P	P	P	WN
8.5	Maintenir un portatif dans chaque salle de classe.	P	P	P	WN
8.6	Implanter d'autres systèmes d'appui, p. ex. enregistrement électronique d'appels <b>Synervoice</b> , boîte vocale, etc.	P	P	P	WN/SP
8.7	Continuer à faire l'achat de projecteurs multimédia pour les salles de classe.	P	C		EC/SP
8.8	Installer l'accès sans-fil dans toutes les écoles.	D/C			WN
8.9	Maintenir l'équipement et les logiciels d'infrastructure pour assurer un bon fonctionnement des réseaux, p. ex. serveurs, pare-feux, commutateurs, <i>tape back-up</i> , filtres.	P	P	P	WN
8.10	Implanter un meilleur système de surveillance d'utilisation d'Internet. (Synchroneyes, journal du serveur)	D/C			WN



8.11	Installer les systèmes vidéoconférences afin de brancher le bureau central et les écoles à distance.	C	P	P	WN
8.12	Former le personnel à maintenir et utiliser le système de vidéoconférence.	D/C			SP/WN
8.13	Continuer à passer l'équipement d'un site à l'autre, selon les besoins.	P	P	P	WN
8.14	Maintenir deux laboratoires ambulants à ML.	P	P	P	SP/WN
8.15	Ajouter 4 laboratoires ambulants (mini) à l'élémentaire.	D			WN/SP

<b>9.</b>	<b>Réseaux</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
9.1	Maintenir les serveurs dans les écoles et au Conseil.	P	P	P	WN
9.2	Maintenir les serveurs de messagerie, de fichiers (Windows Server), Maplewood, Connect, L'AMI, SIRPAS, PIEL et R2D2.	P	P	P	WN/SP
9.3	Assurer que les copies de sauvegarde ( <i>backups</i> ) soient effectuées et fonctionnelles.	P	P	P	WN
9.4	Imposer une limite de 500mb pour l'entrepôt des filières des enseignants et 200mb pour les filières des élèves.	C			WN
9.5	Mettre à jour 9 serveurs.	D/C			WN

## Administration

<b>10.</b>	<b>Système d'administration</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
10.1	Maintenir le système de gestion centralisé (Maplewood) à toutes les écoles.	P	P	P	SP

10.2	Configurer les systèmes : cours, classes, horaires etc	P	P	P	SP
10.3	Offrir un appui technique et une formation pour les secrétaires : videoclips, courriels, etc.	P	P	P	SP
10.4	Configurer et créer les rapports pour Alberta Education.	P	P	P	SP
10.5	Administrer en ligne les sondages (migration, PARSA, satisfaction, etc.) avec le logiciel SurveyMonkey.	P	P	P	SP
10.6	Participer au processus provincial <i>Provincial Approach to Student Information</i> (PASI).	P	P	P	SP
10.7	Coordonner l'achat de logiciels éducatifs et de licences en commun pour les écoles.	P	P	P	SP
10.8	Acheter, de préférence, des logiciels pour réseau plutôt que pour station individuelle.	P	P	P	SP
10.9	Produire et documenter un plan de copie de sauvegarde; remettre au BC.	C			WN
10.10	Produire un backup chaque jour des données SIS et graver sur DVD; entreposer dans un coffre fort.	P	P	P	SP
10.11	Maintenir un inventaire de tout l'équipement.	P	P	P	WN/SP

<b>11.</b>	<b>Budget</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
11.1	Demander à chaque école d'établir un budget pour la technologie et l'achat de périphériques (imprimantes, appareils photos, balayeurs) et logiciels complémentaires.	P	P	P	EC
11.2	Établir un budget annuel du Conseil pour l'achat d'ordinateurs et de licences pour les écoles. (Annexes B, C et D)	P	P	P	BC

<b>12.</b>	<b>Politiques</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
12.1	Appliquer la politique sur l'utilisation des réseaux et de l'ordinateur.	P	P	P	BC

12.2	Faire en sorte que les parents signent la politique d'utilisation des ordinateurs, d'Internet et du réseau lors de l'inscription.	P	P	P	EC
12.3	Sensibiliser le personnel et les élèves à l'importance de respecter les codes d'éthiques et légaux.	P	P	P	EC
12.4	Établir une politique concernant le contenu des pages web.	D/C			SP/BC

## Technique

13.	<b>Appui technique</b>	08/09	09/10	10/11	Resp.
13.1	Maintenir le contrat de service avec WorkingNet.	P	P	P	BC
13.2	Embaucher un technicien à temps plein pour appuyer le conseiller pédagogique en TIC. Les fonctions principales seront : webmestre pour le Conseil et les écoles, responsable de la vidéoconférence, responsable des rapports des sondages, support technique pour la configuration de Maplewood, achats, support de bases de données, contact entre écoles et WorkingNet, etc.	P	P	P	BC
13.3	Maintenir un programme anti-virus pour les serveurs et/ou les stations de travail.	P	P	P	WN
13.4	Maintenir le logiciel SurfControl pour limiter l'accès à des sites inappropriés dans Internet.	P	P	P	WN
13.5	Maintenir Synchroneyes dans certains laboratoires (ML, LM, SC) et considérer l'installer ailleurs.	P	P	P	WN
13.6	Maintenir la connectivité à Supernet.	P	P	P	WN

14.	<b>Spécifications</b>				Resp.
14.1	Minimum pour les nouveaux postes de travail: Processeur : Intel Pentium Dual Core (nous n'achèterons plus les Celerons) Mémoire vive : 1GB				WN

	<p>Disque rigide : 200GB  Carte réseau : 10/100 mbps  Autres lecteurs media : CDRom ou DVD et Disquette 3.5''  Système d'exploitation : Windows XP Professionnel  Pour les postes de travail des enseignants, graveur de CD/DVD</p>	
14.2	<p>Minimum pour les nouveaux serveurs:  Processeur : Intel Pentium Dual Core  Disque rigide : SATA RAID 5, 300GB+  Mémoire vive : 2 GB</p>	WN
14.3	<p>Minimum pour les postes de travail existants:  Processeur : Intel Pentium 3 700MHz  Mémoire vive : 256 MB  Disque rigide : 40GB  Carte réseau : 10/100 mbps  Autres lecteurs media : CDRom ou DVD et Disquette 3.5''  Système d'exploitation : XP Professionnel</p>	WN
14.4	<p>Minimum pour les serveurs existants:  Processeur : Intel Pentium 4 2.0  Mémoire vive : 512MB</p>	WN

Annexe A – Ratio élèves/poste de travail  
2008/2009

École	Élèves	Postes	Ratio
Boreal	112	24	4,7
Citadelle	120	26	4,6
Desrochers	66	27	2,4
École publique du Nord	72	19	3,8
Gabrielle-Roy	347	74	4,7
La Mission	157	28	5,6
La Prairie	140	25	5,6
Maurice-Lavallée	599	130	4,6
Père-Lacombe	247	59	4,2
Notre-Dame	225	56	4,0
Ste-Jeanne-d'Arc	421	59	7,1
Saint Christophe	61	30	2,0

Annexe B – Plan de mise à jour – Laboratoires (5 ans)

Année	École	Postes	Coût/poste	Coût
2008/2009	PN	20	869,00 \$	17 380,00 \$
2008/2009	GR	35	869,00 \$	30 415,00 \$
2008/2009	CD	26	869,00 \$	22 594,00 \$
Total		81		70 389,00 \$
2009/2010	ML science	12	869,00 \$	10 428,00 \$
2009/2010	PL	29	869,00 \$	25 201,00 \$
2009/2010	JA	29	869,00 \$	25 201,00 \$
Total		70		60 830,00 \$
2010/2011	ML -laboratoire	35	869,00 \$	30 415,00 \$
2010/2011	LP	25	869,00 \$	21 725,00 \$
2010/2011	DR	20	869,00 \$	17 380,00 \$
Total		80		69 520,00 \$
2011/2012	ND	28	869,00 \$	24 332,00 \$
2011/2012	DR - portables élèves	7	1 299,00 \$	9 093,00 \$
2011/2012	SC - portables élèves	8	1 299,00 \$	10 392,00 \$
Total		43		43 817,00 \$
2012/2013	ML - charriots	64	1 299,00 \$	83 136,00 \$
2012/2013	GR - science	9	869,00 \$	7 821,00 \$
Total		73		90 957,00 \$

Annexe B – Plan de mise à jour – Laboratoires (5 ans) (SUITE)

Année	École	Postes	Coût/poste	Coût
2013/2014	BO	23	869,00 \$	19 987,00 \$
2013/2014	LM	27	869,00 \$	23 463,00 \$
2013/2014	SC	22	869,00 \$	19 118,00 \$
2013/2014	PN	20	869,00 \$	17 380,00 \$
2013/2014	GR	35	869,00 \$	30 415,00 \$
2013/2014	CD	36	869,00 \$	31 284,00 \$
		163		141 647,00 \$

Annexe C – Plan de mise à jour – Administration (3 ans)

Année	École	Postes	Coût/poste	Coût
2008/2009	CC (portable)	1	1 199,00 \$	1 199,00 \$
2008/2009	ND	1	949,00 \$	949,00 \$
2008/2009	BO	2	949,00 \$	1 898,00 \$
2008/2009	BC (conseillers)	7	1 199,00 \$	8 393,00 \$
2008/2009	BC	6	949,00 \$	5 694,00 \$
2008/2009	CD	2	949,00 \$	1 898,00 \$
2008/2009	LM	2	949,00 \$	1 898,00 \$
2008/2009	ML	4	949,00 \$	3 796,00 \$
2008/2009	PN	1	949,00 \$	949,00 \$
2008/2009	GR	5	949,00 \$	4 745,00 \$
2008/2009	SC	1	949,00 \$	949,00 \$
2008/2009	SP	6	949,00 \$	5 694,00 \$
2008/2009	LP	2	949,00 \$	1 898,00 \$
Total		40		39 960,00 \$
2009/2010	DR	2	949,00 \$	1 898,00 \$
2009/2010	BC	4	949,00 \$	3 796,00 \$
2009/2010	SP	1	949,00 \$	949,00 \$
Total		7		6 643,00 \$
2010/2011	ND	1	949,00 \$	949,00 \$
2010/2011	JA	3	949,00 \$	2 847,00 \$
2010/2011	GR	2	949,00 \$	1 898,00 \$
Total		6		5 694,00 \$



Annexe D – Plan de mise à jour – Enseignants (4 ans)

Année	École	Postes	Coût/poste	Coût
2008/2009	ND	13	1 199,00 \$	15 587,00 \$
2008/2009	PL	15	1 199,00 \$	17 985,00 \$
Total		28		33 572,00 \$
2009/2010	ML	22	1 199,00 \$	26 378,00 \$
2009/2010	CD	7	1 199,00 \$	8 393,00 \$
Total		29		34 771,00 \$
2010/2011	BO	8	1 199,00 \$	9 592,00 \$
2010/2011	DR	7	1 199,00 \$	8 393,00 \$
2010/2011	LP	8	1 199,00 \$	9 592,00 \$
2010/2011	SC	5	1 199,00 \$	5 995,00 \$
2010/2011	GR	6	1 199,00 \$	7 194,00 \$
2010/2011	ML	4	1 199,00 \$	4 796,00 \$
2010/2011	LM	10	1 199,00 \$	11 990,00 \$
Total		48		57 552,00 \$
2011/2012	PN	5	1 199,00 \$	5 995,00 \$
2011/2012	GR	21	1 199,00 \$	25 179,00 \$
2011/2012	JA	24	1 199,00 \$	28 776,00 \$
Total		50		59 950,00 \$